

Séance du 21 juillet 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 15 juillet 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mmes Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, adjoints ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Belbaraka, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Soroste à Mme Durruty ; Mme Martin-Dolhagaray à M. Ugalde ; M. Aguerre à Mme Bisauta, Mme Langlois à M. Esmieu ; Mme Taieb à Mme Castel ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Destin à Mme Bensoussan ; M. Artiaga à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Lacassagne présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE – Aménagement d'une placette à l'entrée de la rue des Basques – Dépôt des autorisations d'urbanisme.

La Ville de Bayonne a récemment acquis l'immeuble situé au 2 rue des Basques, à l'angle de celle-ci et du quai Jauréguiberry, avec l'objectif de le démolir pour mettre en valeur l'entrée symbolique de la ville historique et patrimoniale.

Elle a ainsi le projet d'y créer un espace piétonnier sous forme de placette, qui proposera un aménagement respectueux du site. Celui-ci permettra notamment de mettre à jour les remparts du XII^e siècle, actuellement cachés par la construction.

Il est nécessaire d'obtenir successivement un permis de démolir, puis un permis d'aménager.

En conséquence, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer au nom de la Ville de Bayonne les demandes d'autorisations d'urbanisme correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.